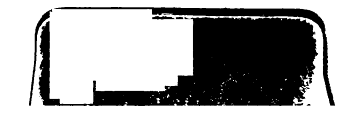



TAYLOR INSTITUTION
DOMINUS ILLUMINATIO MEA



ÉTUDES LINGUISTIQUES

I

Du même auteur :

GRAMMAIRE JAPONAISE, accompagnée d'une Notice sur les différentes écritures japonaises, d'exercices de lecture, et d'un aperçu du style sinico-japonais. 2e ÉDITION, Paris, 1865; un volume in-4° (avec 8 planches) . . . . 6 fr. 50 c.

ETUDES ASIATIQUES de géographie et d'histoire. Paris, 1864; un volume in-8° . . . . 6 fr.

LES ÉCRITURES FIGURATIVES ET HIÉROGLYPHIQUES des différents peuples anciens et modernes. Paris, 1860; un volume in-4° avec des planches en noir et en couleur . . . . 15 fr.

VARIÉTÉS ORIENTALES, historiques, géographiques, scientifiques, bibliographiques et littéraires. 2e ÉDITION. Paris, 1869; un volume in-8° avec planches . . . . 6 fr.

Prochainement sous presse :

HISTOIRE DE LA RACE JAUNE. — 2e partie. HISTOIRE DE LA LANGUE CHINOISE ; un vol. in-8°.

3e partie. GRAMMAIRE COMPARÉE DES LANGUES MONOSYLLABIQUES de l'Asie orientale ; un vol. in-8°.

Un prix de 1,200 francs et une mention honorable ont été décernés par l'Institut de France à deux fragments de ces ouvrages.

Nancy. — Imprimerie de veuve RAYBOIS, rue du faubourg Stanislas, 3.

DE

L'ORIGINE DU LANGAGE

PAR

LÉON DE ROSNY

Professeur à l'Ecole Impériale des langues orientales
Secrétaire de la Société d'Ethnographie.



PARIS

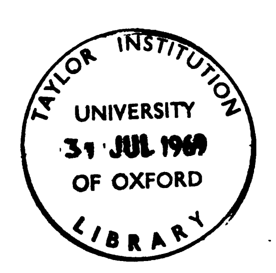
MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, Quai Voltaire, 15

—

MDCCCLXIX

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE



Études linguistiques.

DE

L'ORIGINE DU LANGAGE

PAR **LÉON DE ROSNY**, M. D.

Professeur à l'École impériale des langues orientales.

LU A LA SECTION DE LINGUISTIQUE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

Comme toutes les questions d'origine, celle de la formation du langage, est environnée d'une obscurité profonde que la critique moderne, malgré la délicatesse et la précision de ses procédés, est à peu près complétement impuissante à dissiper. La question de la formation primitive des langues est, en effet, si étroitement liée à tous les problèmes compliqués de la création des êtres, elle se rattache si intimement aux phénomènes encore pour la plupart inexpliqués de la psychologie humaine, qu'il est nécessaire d'user de la plus grande réserve si

l'on se décide à l'aborder et à l'envisager sous quelques-uns de ses aspects. Malgré la témérité qu'on peut reprocher aux savants qui se décident à discuter prématurément peut-être cette haute question philosophique, il faut reconnaître qu'à côté des dangers auxquels ils s'exposent, il y a cet avantage que le but vers lequel doivent se diriger les travaux des linguistes se trouve plus nettement précisé, et que l'esprit du philologue se trouve ainsi maintenu en éveil, de façon à ne pas perdre de vue, en se plongeant dans l'océan des détails, les lois générales qu'il doit chercher à découvrir, et qui seules constitueront des bases solides pour la science qu'il s'est donné la mission d'explorer.

La question de l'origine du langage a d'ailleurs été déjà traitée par des savants dont les noms[1] peuvent servir à abriter les essais tentés dans cette voie aussi difficile que périlleuse. Sans parler de nombreux passages consacrés à cette question dans les principaux ouvrages de linguistique générale, on peut citer MM. Jacob Grimm

---

[1] Locke, Leibnitz, Condillac, Turgot, J.-J. Rousseau, Volney, Cousin, De Bonald, De Maistre, Lamennais, Renan, Jacob Grimm, Steinthal, Heyse, Bunsen, Max-Muller, etc.

et Ernest Renan, qui ont, tous deux, composé des mémoires spéciaux sur la matière[1] : le premier, fortifié par une étude profonde des langues indo-européennes et surtout du groupe des idiomes germaniques pour lesquels son jugement fait autorité ; le second, en se livrant à une investigation remarquable des langues sémitiques, dont il est devenu l'historien.

Je n'ai certainement pas la prétention de pénétrer plus avant que ne l'ont fait les deux savants que je viens de citer dans le dédale philologique où j'ai cru nécessaire d'entrer un instant au début de ce travail. Je me propose même de m'appuyer autant que possible sur l'autorité de leur critique et sur la solidité de leur érudition. Mais une étude toute spéciale que je poursuis depuis une dizaine d'années du chinois et des idiomes l'Indo-Chine et du Japon, en me permettant l'examen minutieux d'une série de langues essentiellement caractéristiques[2] et

---

[1] Grimm, *Ueber den Ursprung der Sprache* (Berlin, 1852) ; Ern. Renan, *De l'origine du langage* (Paris, 1858).

[2] Parmi les études qui m'ont le plus engagé à examiner la question de l'origine du langage, je dois citer tout d'abord celles que j'ai entreprises pour la composition de mon *Histoire de la langue chinoise,* demeurée inédite jusqu'à présent, et dont un fragment a reçu de l'Institut un prix de 1200 fr., au concours Volney de 1861.

distinctes des langues indo-européennes et sémitiques, m'a conduit à envisager plus d'une fois sous un jour différent certaines faces du problème abordé par MM. Grimm et Renan. C'est ce qui m'a déterminé à rédiger les quelques pages qui suivent, et à les livrer humblement au jugement des philosophes et des linguistes.

I. — *Origine du langage.*

Les savants se sont préoccupés depuis longtemps de la question de savoir qu'elle fut la source primitive du langage. Ce n'est toutefois que depuis un petit nombre d'années que cette question a été discutée d'une manière vraiment scientifique, et l'on doit à l'école philologique issue de l'étude du sanscrit[1] les premières données solides sur ce sujet.

Les idées de grammaire générale renfermées dans le Περὶ Ἑρμηνείας d'Aristote, les hypothèses de

---

[1] L'étude du sanscrit, par les Européens, remonte aux premières années du XVII[e] siècle ; mais ce n'est guère que depuis la fondation de la Société orientale de Calcutta, en 1784, par William Jones que cette étude a fait de véritables progrès au point de vue de la philologie comparée. L'enseignement du sanscrit en France a été créé en 1815 par De Chézy qui ouvrit alors un cours de cette langue au Collége royal.

Lucrèce sur la bestialité primitive des hommes, hypothèses admises par plusieurs pères de l'Église, aussi bien que les opinions des Indiens sur la formation originaire des langues, ne peuvent être considérées aujourd'hui comme le point de départ d'une discussion sérieuse; non qu'elles soient toujours plus inadmissibles que certaines doctrines de l'érudition moderne, mais parce qu'elles ne sont pas suffisamment étayées sur la connaissance des principes psychologiques et des faits essentiels qui constituent à notre époque la base de toutes les recherches d'ethnographie, d'anthropologie et de linguistique.

Abordée de nouveau dans le courant du siècle dernier, la question de la source primitive du langage s'est mêlée à des considérations religieuses et politiques qui ont à leur tour contribué à la faire dévier de sa véritable route. C'est ainsi qu'on crut lui trouver, dans deux versets de la *Genèse*[1], une solution indiscutable et qui devait être défendue à tout prix. Ces deux versets sont ainsi conçus :

« Eloïm, ayant formé de la terre tous les

---

[1] *Genese*, ch. II, ỷ. 19-20. Cf. l'*Ecclesiast.*, ch. XVII, ỷ. 5.

» animaux terrestres et les oiseaux des cieux,
» les amena vers l'homme pour que celui-ci vit
» comment il les appellerait, et tous les noms
» que l'homme leur donna furent leurs noms.

» Et l'homme donna des noms à tous les ani-
» maux, aux oiseaux des cieux et aux bêtes de
» la terre; mais nul ne fut trouvé semblable à
» lui. »

Rien n'obligeait cependant l'exegète le plus révérentieux pour la Bible à chercher dans ces deux versets une réponse définitive et absolue au problème qui nous occupe. Tout ce qu'on y peut voir clairement, c'est que l'homme donna des noms aux animaux que Jéhovah s'était chargé de lui présenter. Tel ne fut cependant pas le sens qu'on s'efforça de tirer de ce passage; et quelques auteurs, qui ont d'ailleurs obtenu de nombreux échos, ont voulu y voir la déclaration canonique de l'invention du langage par la divinité[1]. La fortune de cette incroyable doctrine a été telle, que plusieurs savants éminents,

---

[1] C'est pour soutenir cette doctrine que dès le IVe siècle, Lactance s'est cru obligé d'attaquer le système suivant lequel le langage aurait été originairement composé par l'homme. (*Divin. Instit.*, livr. VI, ch. 10.)

à la tête desquels il faut placer Jacob Grimm, ont jugé utile de la réfuter de point en point. Nous le ferons brièvement à notre tour, en nous reposant sur l'autorité de l'éminent philologue allemand, afin de repousser la solidarité qu'on veut établir entre un passage fort simple de la Bible et un système qui ne peut résister aux moindres attaques de la critique.

Grimm s'attache d'abord à établir que, dans l'hypothèse de la communication du langage à l'homme par le Créateur, il faut supposer que cette communication est antérieure à toute autre; car, outre qu'il est difficile de croire à l'existence de l'homme dans un état complet de mutisme, il faut bien admettre qu'il comprenait ce que lui disait Dieu, si Dieu lui parlait. Il faut supposer aussi que l'homme avait une mémoire telle, qu'il ne put perdre un seul mot de tout le vocabulaire qui lui était ainsi communiqué. Il eut suffi peut-être de présenter les deux objections suivantes. Si le matériel du langage était une invention divine, il devait avoir toute la richesse des langues modernes, richesse basée sur la connaissance sans cesse progressive des sciences et des arts, ce qui entraînerait comme con-

séquence la possession par le premier homme de la science infuse, ce qui est peu croyable ; et, si Dieu a communiqué à l'homme les mots du vocabulaire primitif, comme les mots sont composés de sons, il faut supposer à la divinité tous les organes matériels de l'homme, la gorge, le larynx, la langue, les dents, etc., ce qui est absurde. Nous verrons plus loin qu'une interprétation plus discrète du Nouveau-Testament, permet non-seulement d'établir la conciliation toujours désirable entre la Science et la Religion, mais encore d'accorder à celle-ci l'honneur d'avoir formulé, au moins à l'état rudimentaire, la meilleure solution du problème que la philologie moderne soit en état de présenter aujourd'hui.

Une autre hypothèse sur la formation primitive du langage consiste à le considérer comme une faculté naturelle à l'homme et à son organisme. Cette hypothèse sourit à M. Renan qui pense que « inventer le langage eût été aussi impossible que d'inventer une faculté [1]. » Il serait aussi absurde, suivant ce savant, d'ap-

---

[1] *De l'origine du langage*, p. 92.

peler invention l'emploi de la parole comme moyen expressif, que de regarder comme une découverte l'application que l'homme a faite de l'œil à la vision, de l'oreille à l'audition [1]. Grimm, au contraire, trouve qu'un examen superficiel seul pourrait faire considérer le langage humain comme faisant partie de notre organisme. Une langue, placée dans les conditions voulues, prospère et se développe comme un arbre ou une plante; dans d'autres conditions, au contraire, elle s'étiole, dépérit et se meurt, comme un végétal privé de la lumière ou de la nourriture qui lui convient. Si les langues étaient innées chez l'homme, comme elles le sont chez l'animal, un enfant d'une race donnée, élevé dès sa naissance au sein d'une famille étrangère à sa race, reproduirait spontanément la langue de ses pères, ce qui n'a pas lieu : aucune langue ne préexiste donc dans l'enfant. Au contraire, le langage de l'animal, outre son extrême pauvreté, diffère essentiellement de celui de l'homme : tandis que celui-ci a besoin d'être enseigné, celui-là est inhérent à la constitution physique. Un

[1] *Libr. cit.*, p. 90.

chien élevé isolément dès sa naissance, aboiera comme toutes les autres bêtes de son espèce, et un chat, fût-il nourri dès ses premiers jours au milieu d'une meute de chiens, ne remplacera pas le miaulement de sa race par l'aboiement de ses frères d'adoption. Il ne faudrait cependant pas en conclure qu'il n'existe, entre le langage de l'animal et celui de l'homme, aucun lien qui les unisse. Le cri auquel s'est arrêté le langage de l'animal existe exactement de même à l'état physiologique chez l'homme ; et le cri n'est rien autre que le point de départ du langage. L'homme ne diffère donc de l'animal, à l'égard du langage comme à bien d'autres, qu'en ce sens qu'il a su développer en lui ce que l'animal ne possède qu'à l'état rudimentaire [1]. C'est ainsi qu'on peut expliquer, je crois, la supériorité du langage de l'homme sur le langage embryonnaire de la bête, laquelle a été privée par la nature d'une foule de ressources physiologiques et sociales qui

---

[1] Dans un passage du dernier ouvrage de M. Du Chaillu, *(Reise nach Ashango-Land)*, on remarque que les sons produits par le chimpanzé ne diffèrent pas, au moins à certains égards, des intonnations de la voix humaine. Du Chaillu, cité par M. le docteur Bleek, *Ueber den Ursprung der Sprache*, herausg. mit ein Vorwort von Dr Ernst Haeckel. (Weimar, 1868; in-8°.)

sont le privilége exclusif du premier être de la création.

M. Renan croit que le langage a été créé tout d'une pièce [1] : C'est un rêve d'imaginer, un premier état où l'homme ne parla pas, suivi d'un autre état où il conquit l'usage de la parole [2] et il est, dit-il, aussi peu philosophique d'assigner un commencement voulu au langage qu'à la pensée [3]. D'une part, la parole est l'œuvre de l'homme et des forces qui résident en lui ; de l'autre, rien de réfléchi, rien de combiné artificiellement dans le langage, non plus que dans l'esprit [4]. Il est donc aussi peu philosophique de supposer le langage, arrivant péniblement à compléter ses parties que de supposer l'esprit

---

[1] *De l'origine du langage*, p. 99 et la préface, p. 16.

[2] Voy. cependant, *Libr. citat.*, p. 18. (Préface). — M. Renan, après avoir constaté la démarcation tranchée qui sépare les langues indo-européennes et les langues sémitiques, démarcation que l'anthropologie sans la linguistique n'aurait peut-être jamais reconnue se demande s'il n'y aurait pas là deux races sœurs qui se seraient séparées avant d'avoir possédé un langage régulier, et il ajoute : « Le langage apparaît ainsi comme un second moment dans l'existence de l'humanité », d'où il résulterait, contrairement à ce que dit ailleurs le savant philologue, qu'il y eut pour ces peuples un premier moment où le langage n'avait pas encore apparu.

[3] *Libr. cit.*, p. 92.

[4] *Libr. cit.*, p. 92.

humain cherchant ses facultés les unes après les autres [1].

Je crains, pour ma part, quelques contradictions qui me semblent manifestes dans le système de M. Renan. Au commencement de son livre, il soutient que « inventer le langage eût été aussi impossible que d'inventer une faculté [2] » ; et à la fin, il nous dit que « si l'homme perdait le langage, il l'inventerait de nouveau [3]. » Il est évident que l'homme n'a pu exister longtemps sans posséder un certain matériel de mots et de formes pour énoncer ses besoins et exprimer sa pensée ; mais il me semble aussi que quelque court qu'ai dù être le moment écoulé entre l'apparition de l'homme et le premier usage de sa faculté de parler, ce moment est incontestable et doit être pris en sérieuse considération par le philosophe comme par le linguiste. La première idée qui s'est présentée à l'esprit du premier être ne s'est formulée au dehors qu'à la suite d'un travail quelconque. Que ce travail ait été purement organique ou psychologique, peu

---

[1] *De l'origine du langage*, p. 101.
[2] *Id.*, p. 92.
[3] *Id.*, p. 245.

importe pour l'instant, mais il y a eu travail; et ce travail s'est renouvelé à l'apparition de chaque idée nouvelle. Donc, le langage n'a pas été créé de toutes pièces : il s'est successivement accru de toutes sortes d'éléments, et les générations successives y ont chacune apporté leur contingent. Le langage se crée ou, si l'on veut, se complète tous les jours; et le siècle des grandes inventions, dans lequel nous vivons, n'aura pas été le moindre collaborateur de cette œuvre collective de l'homme et des peuples.

Une fois l'idée admise de la formation successive du langage par l'homme, rien ne peut en expliquer le principe d'une façon plus satisfaisante que l'intervention de la divinité dans cette œuvre essentielle de notre nature. Je m'explique : autant il est absurde de croire que Dieu a dicté à l'homme un vocabulaire primitif, qu'il lui a donné des leçons de prononciation et de grammaire, autant il est rationnel de croire que l'inspiration divine, illuminant l'esprit de l'homme, à cette époque primordiale où aucun sentiment égoïste ne venait atrophier l'usage de sa pensée et limiter le cadre de ses aperceptions, lui a suggéré successivement tous les éléments du langage

oral. L'homme placé isolément en face de la nature et de ses innombrables phénomènes, a dû pousser nécessairement quelques cris d'étonnement ou d'admiration. Mais il n'est guère probable que son langage ait franchi, durant cette période, la simple forme de l'interjection. C'est dans ce sens que peut être acceptée l'idée de De Brosse qui pensait que cette dernière catégorie de mots avait formé le matériel primitif du langage humain; et c'est également avec cette explication, que devient plausible l'hypothèse d'une langue primitive composée de cris et très-rapprochée de celle des animaux. Ce n'est que lorsque la femme fut créée à son image ou dédoublée de sa propre individualité, que l'homme, éprouvant le besoin de vivre en dehors de lui-même, de faire partager à la compagne de son existence les sentiments et les aspirations de son cœur, sentit naître en lui le besoin impérieux d'exprimer ses idées à l'aide des sons variés de son organisme. La création de la femme n'eut pas seulement pour effet d'effacer aux yeux de l'homme primitif les tristesses de la solitude; elle fut pour lui toute une révélation, la plus grande et la plus belle qu'il ait été donné à notre



espèce de recevoir : la révélation de la loi divine qui, chez tous les peuples et en tous les temps, s'est résumée dans ces deux mots synonymes : amour, dévouement. L'homme comprit alors la haute mission que lui avait confié l'éternelle Vérité, et il songea à l'accomplir ; et la pensée de Dieu eut un écho sur ses lèvres, et le langage fut créé. Voilà, si je ne m'abuse, de quelle manière on peut admettre l'intervention de la divinité dans la création des langues primitives. Voilà aussi comment on peut accepter simultanément les diverses opinions que nous avons mentionnées au sujet de ce grave problème de nos origines, opinions qui reposent les unes et les autres sur une face difficilement contestable de la question.

II. — *Caractères généraux de la langue primitive.*

La recherche de la langue primitive, sorte de pierre philosophale de la linguistique, a préoccupé inutilement de nombreux écrivains qui ont successivement décerné ce titre à la plupart des idiomes du globe. A côté de ceux qui ont porté leur choix sur l'hébreu [1],

---

[1] Le P. Thomassin prétendait que l'hébreu était la source de

parce que c'était la langue du peuple de Dieu (Jéhovah), nous voyons des auteurs plus hardis promener sur les contrées les plus diverses leurs dissertations fantaisistes. Pour n'en citer que quelques-uns, comme exemple des aberrations de l'ancienne philologie, nous mentionnerons le P. Pezron[1] qui voyait dans le celtique ou gaulois la langue de Gomer et de la famille des Titans; Goropius Becanus[2] qui faisait de l'allemand ou tudesque la langue d'Adam et d'Eve; André Kempe[3] qui soutenait sérieusement que Dieu parlait suédois et qu'Adam lui avait répondu en danois, en même temps que le serpent parlait français avec Eve; le docteur Raë[4] qui découvrait l'origine du sanskrit, du grec, du latin et jusqu'à la clef du langage originel dans la langue polynésienne; et Webb[5], qui s'était amouraché du chinois; langues dont ils

---

toutes les langues, tandis qu'un philologue allemand qui écrivait en 1726 faisait du grec la langue mère de toutes les autres, et notamment de l'hébreu. (*Traité de l'opinion.* t. I, p. 95).

[1] *De l'antiquité de la nation et de la langue des Celtes*, p. 188.

[2] Apud Cornelius a Lapide, *Comment. in cap.* II, *Genes.*

[3] Cité par Baudry, *De la science du langage*, p. 4.

[4] *The Polynesian*, (Honolulu), 27 sept., 7 et 11 oct. 1862. Cité par M. Max-Muller, dans *Macmillan's Magazine*, mars 1863, p. 340.

[5] *The language of the Empire of China is the primitive language*, (London, 1669); in-8°.

voulaient faire, au moyen de raisonnements plus ou moins spécieux, plus ou moins naïfs, le langage originel de l'humanité. On est heureusement revenu de ces ambitieuses préoccupations, et aucun linguiste sensé ne croit plus guère à l'utilité ni à la possibilité de retrouver le matériel primitif des mots dont se servaient nos premiers ancêtres. Les plus anciennes langues connues sont sans aucun doute postérieures de bien des myriades d'années à la création du langage; et durant les innombrables siècles qui les séparent de cette époque, elles ont eu le temps de s'altérer et de se modifier de toute sorte de façons. En revanche, si le matériel des formes et des mots primitifs est à jamais perdu pour la science, il n'en saurait être ainsi des principes qui ont présidé à leur formation et à leur assemblage grammatical. De même que par la trigonométrie et la mécanique céleste on arrive à connaître la distance exacte, le volume et la densité des corps les plus éloignés qu'on ne saurait atteindre matériellement; de même la psychologie permet de reconnaître dans toutes ses périodes les lignes essentielles des évolutions de l'humanité. Dans l'espèce qui nous occupe, la com-



paraison des langues qui subsistent encore, nous fournit les termes connus de l'équation dont la critique est appelée à déterminer les inconnus. Ainsi le comprit un des premiers, sinon avant tous, Leibnitz[1], qui conseilla aux linguistes de suivre pour l'étude de la philologie comparée la méthode qui fait passer des faits que nous avons sous les yeux à ceux qui s'éloignent de plus en plus de nous.

Il ne faut pas se dissimuler toutefois les innombrables écueils qui résultent d'un tel système d'investigations. La méthode expérimentale, à peu près exclusivement adoptée de nos jours dans les recherches scientifiques, répandrait sans doute une vive lumière dans ce dédale obscur où le raisonnement livré à lui seul se sent bien souvent faiblir et s'égare. Malheureusement l'application de cette méthode présente ici de telles difficultés qu'on ne peut guère prévoir quand ni comment elle pourra être mise à contribution. On cite cependant quelques tentatives faites dans cette direction par des hommes curieux, mais

---

[1] *Dissert. sur les origines des peuples, tirées surtout du caractère de leurs langues*, 1710.

auxquels manquait le véritable esprit scientifique. C'est ainsi qu'Hérodote nous raconte que Psammétik, roi d'Egypte, désireux de savoir quel était le peuple primitif, confia deux enfants nouveau-nés à un berger en lui ordonnant de les élever en dehors de tout contact, sans leur parler, et en ayant soin de noter le premier mot qu'ils prononceraient. Or il arriva qu'au bout d'un certain temps le berger leur entendit prononcer le mot βεκός qu'ils répétèrent plusieurs fois en présence du roi. On rechercha alors à quelle langue pouvait appartenir ce mot, et comme on découvrit qu'il signifiait « du pain » chez les Phrygiens, on en tira la naïve conclusion que ces peuples étaient les plus anciens habitants du monde. On attribue une expérience analogue à l'empereur Frédéric II; mais elle n'aboutit à aucun résultat, les deux pauvres petites créatures étant mortes en peu de temps, faute, dit la légende, de chants pour les bercer et les endormir[1].

La méthode expérimentale faisant défaut, il appartient à la critique seule de répandre quelques

---

[1] Raumer, *Geschicht. der Hohenstaufen*, t. III, p. 491.

lueurs au milieu des ténèbres qui environnent nos origines linguistiques.

D'abord se pose cette question : la simplicité ou la complexité a-t-elle été le caractère originaire du langage ? M. Renan n'hésite pas à admettre la complexité. Pour lui les langues primitives et toutes les autres créations premières de l'esprit humain se distinguent par la synthèse et l'exubérance des formes. L'opinion assez généralement répandue que la simplicité est antérieure à la complexité, l'élément au composé, est, suivant ce savant, un reste des vieilles habitudes de la scolastique et de la méthode artificielle que les logiciens portaient dans la psychologie[1]. Il cite à l'appui de sa doctrine le langage des enfants, qui, suivant lui, est en apparence plus simple, mais en réalité plus « compréhensif », et plus resserré que celui où s'explique terme à terme la pensée de l'âge mûr, et enfin les langues des peuples sauvages ou peu civilisés qui se distinguent par l'extrême complication de leurs formes grammaticales[2].

---

[1] Renan, *De l'origine du langage*, pp. 151-152.

[2] *Libr. citat.*, pp. 13 et 156.

J'avoue que les longs et doctes raisonnements de M. Renan ne sont pas parvenus à me faire sortir du *vulgum pecus* auquel il reproche des idées arriérées; et je persiste à croire que le vieux bon sens de nos pères n'avait pas positivement tort, même dans l'application à la linguistique qui nous occupe en ce moment. Le langage de l'enfant est justement, à mes yeux, un argument en faveur de la simplicité primitive du langage : l'enfant énonce tout d'abord les noms des objets sans aucune forme grammaticale et sans aucune préoccupation de phraséologie. Bien plus, pour enseigner à parler à son enfant, la mère elle-même redevient enfant. « Elle fait redescendre instinctivement la langue à ses éléments primitifs; elle recommence en quelque sorte son invention en se servant de syllabes brèves, entremêlées de signes; elle contracte aussi les mots, et les réduits à n'être plus que des cris semblables à des interjections [1]. » De même l'homme primitif a dû énoncer isolément les noms des objets qui ont frappé sa vue, de même leurs qualités

[1] Jacob Grimm, *De l'origine du langage.* (Trad. de Wegmann, pp. 36-37.)

les plus frappantes, avant que de songer à établir des accords qui sont toujours le fruit du travail intellectuel et de l'expérience. « Les mots, dit Grimm [1], semblent s'être d'abord épanouis dans un laisser-aller idyllique, se succédant, sans être assujettis à aucune règle, dans l'ordre naturel dicté par le sentiment. Il est tout simple de penser que pour rendre cette phrase : « il est brillant, le so- « leil qui est là-haut », les premiers hommes aient dit : brillant ! (c'est brillant... quoi ?) soleil, (où) là-haut ; et que le pronom et le relatif ne soient venus que plus tard. De nombreuses langues encore vivantes montrent en effet avec combien de difficulté se forment les vrais pronoms de la troisième personne et les relatifs. La langue chinoise, si utile à étudier pour la recherche des origines du langage, surtout si on l'examine synoptiquement avec la langue japonaise qui lui a fait de si nombreux emprunts en les transformant, la langue chinoise, dis-je, est à peine arrivée de nos jours à exprimer le mot « il » ;

---

[1] Ch. Lemaire, *Initiation à la philosophie de la liberté*, 2 vol. in-f°, et dans la *Tribunes des linguistes*, 1858-59, p. 47.

et le mot « qui » relatif, ne s'y rend qu'à l'aide d'un mot 取 dont la signification matérielle est encore évidente, surtout quand il est transporté dans l'idiome des insulaires de l'extrême Orient. Dans plusieurs langues de l'Asie orientale, c'est à peine si l'on peut dire que le verbe soit en voie de formation.

Je ne suis pas compétent pour discuter ce que dit M. Renan du groënlandais où, suivant ce savant, un seul mot renferme tous les mots d'une phrase et se conjugue comme un simple verbe. Mais je suis convaincu qu'une étude approfondie de cette langue des régions polaires nous montrerait quelque chose de tout autre dans ces prétendus mots composés. Quant au mongol, qui, suivant le même savant, « décline un firman tout entier », je lui demande humblement la permission de n'y pas voir un exemple de la déclinaison des langues tartares ; et, ce qui lui a été donné comme des marques de déclinaisons, se rencontre également en japonais, où il est facile d'en rendre compte sans supposer un pareil dévergondage grammatical. Enfin, pour tenir compte de toutes les objections du savant académicien,

j'ajouterai que les langues des sauvages de l'Amérique et celles des habitants de l'Afrique centrale et méridionale, langues encore très-mal connues et qui n'ont jamais été étudiées au point de vue spécial de la philologie comparée, ne prouveraient rien contre la doctrine de la simplicité primitive du langage; pas plus que la langue basque dont il cite les « onze modes pour le verbe, et une prodigieuse variété de formes grammaticales et de flexions ». Comme je l'ai dit, dès le début de cette discussion, le matériel des formes et des mots primitifs des langues est indubitablement perdu à tout jamais, et il n'est pas sérieux de vouloir accorder à une des langues qui nous sont connues une antiquité qui la rapproche quelque peu de l'origine de l'humanité. Les progrès des sciences, ceux de la paléontologie surtout, ont reculé considérablement l'époque de l'apparition de l'homme, et par conséquent celle de la création du langage, sur notre globe. Or, qui nous dit que là où nous ne trouvons aujourd'hui que des contrées sauvages et des peuples barbares, il n'y eut pas, des milliers d'années auparavant, de grandes et puissantes civilisations dont les langues auraient subi l'influence. Et ce n'est pas ici

une simple hypothèse. Les recherches des américanistes, celles de M. Brasseur de Bourbourg notamment, tendent à établir d'une manière définitive la très-haute antiquité de la civilisation en Amérique. Dans le domaine des faits qui ne sont point établis au moyen d'une critique qu'on peut soupçonner d'égarements, mais bien par nos voyageurs contemporains qui les ont vus de leurs propres yeux, — l'Océanie la plus sauvage, l'Océanie orientale, possède encore des restes de monuments qui témoignent d'une ancienne civilisation dont les indigènes n'ont pas même gardé le souvenir. Si la juste curiosité de l'Europe et sa légitime ambition de connaître sous tous ses climats la boule ronde qui sera bientôt une prison jugée trop étroite pour l'ambition de l'homme, n'avait pas poussé nos marins et nos voyageurs à explorer ces contrées lointaines et inconnues, dans quelques années peut-être ces vestiges de l'ancienne civilisation océanienne auraient disparu. Nous verrions alors très-probablement dans les habitants actuels de ces îles les premiers occupants et les premiers civilisateurs de la cinquième partie du monde !

Il me semble donc qu'aucun fait ne s'oppose

à la thèse de la simplicité primitive du langage ; et puisque l'époque de la création remonte à une date beaucoup trop reculée pour que la méthode expérimentale puisse s'en occuper, c'est à la psychologie qu'il faut avant tout demander la solution du problème. Rien ne s'oppose cependant à ce que la méthode *à priori* marche parallèlement avec la méthode *à posteriori* qui, partant des principes empruntés à celle-là, pourra rechercher dans les langues encore existantes les traces non effacées de la création originelle.

Or, je dis : l'état primitif du langage était simple, parce que l'idée simple précède l'idée complexe, l'impression première les impressions accessoires; mais cette simplicité pouvait et devait nécessairement contenir à l'état latent les germes de toute complexité ultérieure, comme la graine contient à l'état embryonnaire tous les éléments de l'être qu'elle doit produire en se développant. Émanation de l'homme libre de toute préoccupation égoïste, la pensée devait se traduire alors par des expressions mélodieuses et colorées. L'onomatopée, où l'on a vu un caractère essentiel du langage primitif avait sans doute aussi une amplitude et une faculté expres-

sive que nos civilisations matérielles et raffinées sont devenues impuissantes à concevoir. La voix humaine, en créant le langage, devait s'harmoniser avec toutes les voix de la nature; et ses accents tantôt se confondre tantôt contraster dans d'innombrables accords avec les mille et mille échos de l'univers.

L'homme, placé en face de la nature, fut évidemment sollicité par elle pour exprimer par une imitation sonore les objets qui frappaient sa vue. Il est en effet hors de doute que tout mot a eu sa raison d'être originelle, et c'est avec beaucoup de justesse que M. Renan dit[1] que l'homme ne se décide jamais à assembler des sons au hasard pour en faire les signes de sa pensée : et qu'on peut affirmer que de tous les mots actuellement usités, il n'en est pas un seul qui ne se rattache, à travers une foule de transformations, à une élection primitive.

Pour rendre par une sorte d'harmonie imitative la masse des objets que l'homme primitif avait à nommer, il dut faire successivement usage des notes les plus variées que fournit le clavier de son organisme. Les sons de ce clavier compre-

[1] Renan, *De l'origine du langage*, p. 136.

naient probablement tous ceux qui se trouvent aujourd'hui répartis dans une foule d'idiomes distincts. Les cris qui succèdent brusquement à la première impression sont plus riches en phonèmes, que les mots qui les remplacent plus tard dans l'usage journalier. Les organes eux-mêmes qui servent à la production des sons tendent à se modifier par la nourriture, l'*habitat*, les mœurs et toutes les circonstances de la vie sociale et privée. De là, l'altération continue des langues, et leurs transformations euphoniques ou rationnelles, suivant les temps, les événements et les milieux. La gamme primitive subit sans doute deux ordres d'altérations en sens contraire. Des consonnes compliquées durent se simplifier, tant par suite des nécessités harmoniques résultant du rapprochement des mots différents, que par le besoin qu'éprouve l'homme, dès que le nombre de ses occupations vient à s'accroître, d'arriver à une énonciation facile et rapide de sa pensée. Le système des lettres dites *solaires* par les grammairiens arabes fait ainsi disparaître des complications de consonnes que l'oreille réprouvait : au lieu de *el-chems* « le soleil », *el-soulthan* « le souverain », on dit *ech-chems*, *es-soulthan*. En sanscrit, on dit

tallakchaṇam « ce signe », au lieu de तत् लक्षणं *tat* + *lakchaṇam ; doustara* « difficile à traverser », au lieu दुर् + तर् *dour* + *tara*. De *ad-porter* (ad portare), *ad-vertir* (ad-vertere) nous avons fait *apporter*, *avertir*. La difficulté qu'éprouvent les Chinois à prononcer certaines consonnes des langues slaves, a fait imaginer un dialecte russe où on a intercalé une voyelle entre les éléments des consonnes composées, de façon à former un idiome facile à prononcer, et dont se servent sur les frontières chinoises de la Sibérie les marchands de Kiakhta et de Maïmatchin.

D'autres fois les sons primitifs trouvent dans le développement de la grammaire une cause de complication. L'écriture phonétique, en ce sens, fait éprouver aux langues les plus graves altérations. C'est ainsi qu'un bon nombre de mots empruntés à la langue chinoise sont devenus dissyllabiques en japonais, et ont motivé des combinaisons de consonnes inconnues aux premiers habitants du pays.

La simplicité primitive du langage se traduit par la forme monosyllabique des mots qui le composent. Ce caractère originel des langues, contesté bien à tort, je crois, par quelques éru-

dits, a été admis par Grimm[1]. Suivant ce savant, dans le langage naissant « tous les mots sont courts, *monosyllabiques*, formés seulement de voyelles brèves et de consonnes simples ». En outre le vocabulaire ne se compose que d'un petit nombre de racines qui, par la suite, se modifient légèrement ou se soudent deux à deux pour donner naissance à des nuances de sens rendues nécessaires par le développement de la civilisation et par les besoins nouveaux qu'elle fait naître. De tous les idiomes connus, le chinois est celui qui a le mieux conservé les caractères essentiels de son monosyllabisme primitif. Un nombre très-restreint de syllabes différentes (450 environ dans le dialecte mandarinique actuel[2]) forment tout le matériel du langage; mais un élément d'une importance considérable, ainsi que l'a très-bien compris M. Max Muller[3], obvie à l'insuffisance de ce vocabulaire et lui fournit les moyens d'atteindre à toutes les nuances de signification qu'exigeait alors l'état du peuple au

---

[1] *De l'origine du langage* (trad. de Wegmann), p. 46.

[2] J'ai fait quelques réserves nécessaires à cet égard, dans mon *Histoire de la langue chinoise*, ouvrage encore inédit et dans lequel je discute longuement la condition primitive de la langue de l'antique émigration du Fleuve Jaune.

[3] Dans le *Macmillan's Magazine*, mars 1863, p. 347.

milieu duquel il était pratiqué. Je veux parler des accents toniques ou mieux modulations musicales qui se rencontrent en chinois, en annamite, en siamois, en barman, etc. Il serait difficile de citer quelque chose de véritablement analogue dans aucune de nos langues européennes; l'accent interrogatif qui, en modifiant la prononciation de quelques mots, change le sens de certaines phrases (par exemple : *il vient?* c'est-à-dire « vient-il? », et *il vient,* c'est-à-dire « j'affirme qu'il vient ») peut en donner une idée très-imparfaite.

Or, ces modulations musicales sont évidemment un caractère essentiel des langues primitives, qui ont toujours été plus ou moins intimement unies avec la musique. Les inflexions de la voix sont si nécessaires pour l'intelligence de la parole, que même dans nos langues perfectionnées nous éprouvons parfois le besoin d'en faire usage. Chacun a pu constater avec quelle difficulté nous parvenons à comprendre et à suivre une lecture faite sur un même ton. Et si les accentuations dont nous faisons usage dans l'art de la diction sont suffisantes pour nous faire saisir toutes les intentions d'un discours, c'est que

notre esprit, comme dit Condillac, est fort exercé par le grand nombre d'idées que nous avons acquises, et par l'habitude où nous sommes de les lier à des sons[1]. Mais peut-on supposer qu'il en fut de même à l'origine du langage ? Les cris de l'âme, les interjections, devaient nécessairement se réduire à un petit nombre de monosyllabes différents : les langues les plus anciennes que nous connaissons en fournissent la preuve. En revanche ce petit nombre de monosyllabes différents, modifié par les intonations vocales que provoquaient les sentiments et les passions du moment, acquit autant de sens ou de nuances de sens différents. Les interjections de nos langues elles-mêmes sont susceptibles de tous ces changements de signification, suivant le ton avec lequel elles sont prononcées. L'interjection *ah!* par exemple, exprimera tour à tour l'étonnement, la satisfaction ou le dégoût, la joie ou la tristesse, le plaisir ou la crainte, etc. Ce sont des intonations analogues, du moins dans une certaine mesure, qui sont usitées pour la prononciation de tous les mots dans la langue sans flexion des Chi-

[1] *Œuvres métaphysiques*, t. I, p. 194.

nois, langue essentiellement archaïque et qui, pour me servir de l'expression de Grimm[1], « s'est en quelque sorte figée dans sa première période de formation. » Ces intonations, dont M. Edkins a le premier, je crois, signalé l'existence indépendante de l'accent proprement dit, sont, en siamois et en annamite, de la plus rigoureuse nécessité pour l'intelligence de la langue orale. Le rôle qu'elles jouent dans le langage est tellement persistant qu'aucune circonstance ne parvient à en altérer la force et la valeur. Ces intonations, dit Medhurst, n'ont aucun rapport avec l'emphase, et conservent toujours leur force propre, aussi bien au commencement qu'à la fin d'une phrase, dans l'interrogation ou dans l'affirmation, dans la colère ou la flatterie, quand on parle à haute voix ou en chuchotant; toujours et partout elles sont les mêmes. On peut ajouter enfin, avec le même sinologue, que plus on étudie ces inflexions musicales dans les classes illettrées, plus on les trouve nettement et fortement exprimées; d'où l'on est en droit de conclure qu'elles sont

[1] *De l'origine du langage*, p. 37.

essentiellement fondamentales et primitives dans l'idiome du Hoang-ho, et que la culture artificielle de la langue par les savants du pays a seule contribué à en réduire l'importance au point où nous le montre le *kouan-hoa* moderne ou dialecte mandarinique [1].

Faut-il voir maintenant un véritable chant dans les langues qui font usage de ces sortes d'intonations ? Je suis porté à le croire, sauf les réserves que j'indiquerai tout à l'heure. Ces intonations sont de la nature du chant, car elles se composent de modulations hautes, basses ou moyennes, de mesure variable, et offrant entre elles de véritables intervalles. Les notes qui les composent sont assez soutenues pour faire entendre leurs harmoniques. Dans deux cas, au moins, elles mettent en usage les règles de la cadence. Enfin elles ont pu être notées sur notre portée ordinaire, et elles figurent de la sorte comme élément d'instruction dans les ouvrages destinés à nous enseigner la langue des peuples qui en font usage.

---

[1] Ce passage est extrait d'un fragment de mon ouvrage inédit sur l'*Histoire de la langue chinoise*, fragment publié par Beaulieu, de l'Académie des Beaux-Arts, dans son remarquable *Mémoire sur l'origine de la musique*, p. 5. n.

La réserve que j'ai annoncée est basée sur le défaut de souplesse de ces intonations qui, fatalement enchaînées à certains mots, ne peuvent s'associer librement de façon à produire des accords harmonieux, ni atteindre, par la volonté de celui qui en fait usage, à aucune suite de modulations mélodieuses, sans lesquelles il n'existe point *de musique,* tout au moins dans l'acception que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Qui nous dit cependant qu'il en était de même aux premiers temps de la création, alors que le langage, suivant l'heureuse expression de M. Benlœw[1], était un véritable chant, un chant perpétuel de l'âme? A cette époque où toutes les forces de la nature venaient successivement vibrer dans son cœur, l'homme, libre de toute autre servitude et sensible aux innombrables harmonies du dehors, trouvait sans doute, dans les intuitions mêmes de son imagination souple et sensitive, l'heureux choix des mots qui, par la note dont ils étaient affectés, pouvaient produire ces liaisons et ces oppositions euphoniques, base et principe de tout chant et de toute musique.

---

[1] Benlœw, *Accentuation des langues indo-européennes*, pp. 54-70.

On est ainsi amené à conclure que les intonations musicales furent un des caractères les plus essentiels du langage primitif. L'étude du chinois, et on peut ajouter celle de toutes les langues anciennes, vient confirmer ce jugement. Le sanscrit, par exemple, cet antique idiome où le même mot signifiait *poëte* et *celui qui parle*[1], était caractérisé par un accent essentiellement musical[2]. Dans nos langues classiques elles-mêmes nous voyons les rapports étroits de l'accentuation et de la musique : l'usage, conservé jusque dans les plus beaux temps de Rome, de soutenir les orateurs au moyen d'une flûte, serait absurde et choquant, si l'on n'admettait pas qu'il y eût eu assimilation facile entre les sons de cet instrument et ceux de la langue latine[3].

En résumé, le langage primitif dut être essentiellement simple et monosyllabique. Il fut en outre musical, ou plutôt il fut la source et le principe direct de la musique. Je regrette de différer d'opinion à cet égard avec les auteurs les

---

[1] Weil et Benlœw, *Accent. lat.*, p. 357.

[2] Weil et Benlœw, *libr. cit.*, p. 107, 110, 350, 351.

[3] Beaulieu, *Mémoire sur l'origine de la musique*, p. 15.

plus renommés des travaux sur l'origine du langage : mais je suis convaincu de la vérité de ma doctrine, et j'ai la satisfaction de savoir que je suis d'accord en cela avec les anciens Indiens chez lesquels la divinité qui préside à la parole était en même temps celle à laquelle ils attribuaient l'invention de la musique [1].

---

[1] सरस्वती *Sarasvatî,* épouse de Brahmâ, était la déesse de la parole et de la musique. On lui attribuait, en outre, l'invention de la langue sanscrite et des lettres dites *dêva-nagari.*

APPENDICE.

Dans les courtes pages qu'on vient de lire, je me suis attaché à n'aborder autant que possible la question de l'origine du langage qu'en m'appuyant sur l'étude des idiomes dont la connaissance est dans le domaine de la philologie positive; et j'ai évité de me laisser entraîner trop avant sur la pente de la spéculation pure. Je ne puis me dispenser toutefois de signaler les conditions nouvelles qui résultent, pour ce grand problème linguistique, des découvertes récentes de la paléontologie comparée, et des doctrines anthropologiques qui en sont la conséquence.

Tant que la science pouvait supposer qu'elle connaissait des idiomes assez anciens pour atteindre, à mille ou deux mille ans près, jusqu'à l'époque de l'apparition de l'homme sur le globe, elle était en droit d'espérer que, possédant plus des deux tiers des éléments du problème, elle arriverait, par déduction, à recouvrer le tiers restant; et, avec cette supposition, les langues de l'Egypte et de la Chine devaient nous rapprocher de la langue primitive du genre humain.

Au contraire, dès le moment où l'investigation des diverses couches géologiques de notre planète vient nous révéler l'existence de l'homme non-seulement à l'époque des terrains quaternaires, mais jusqu'au temps des terrains myocènes et tertiaires; dès le moment où l'antiquité de l'humanité ne peut

plus s'évaluer à quelques milliers, ni même à quelques myriades d'années, mais à des centaines de mille années; dès le moment où les découvertes relatives aux diverses périodes de l'âge de pierre nous font remonter jusqu'à des temps où le premier être de la création n'avait su inventer, pendant des siècles accumulés, que les instruments essentiellement barbares de la période de la « pierre éclatée », il faut nécessairement considérer comme le résultat d'un long travail intellectuel les idiomes même les plus imparfaits dont nous pouvons encore saisir les caractères archaïques. Avant que l'authenticité de ces découvertes, véritables révélations de la science contemporaine, ait été reconnue par les juges compétents, le simple bon sens défendait d'admettre autrement que comme des langues relativement modernes celles qui, à l'instar du sanscrit et du zend, nous montrent un développement très-complexe de tous les éléments de la lexigraphie et de la grammaire; et nous pouvions affirmer que, pas plus que les idiomes dits sémitiques, ceux que la philologie a répartis dans le groupe dit indo-européen ne pouvaient en aucune façon nous donner une idée de l'état originel du langage. Au contraire, certaines langues, au fond très-rudimentaires, telles que le chinois ancien, et autant qu'on peut en juger par des données imparfaites, le hottentot, l'othomi, le maya et quelques autres langues de l'Amérique centrale, pouvaient être étudiées comme de nature à nous fournir des vestiges des périodes primitives de la parole humaine. Et cela pour deux raisons : la première, fondée sur l'extrême lenteur avec laquelle se réalise le progrès intellectuel, surtout si l'on remonte assez haut le cours des âges; la seconde,

applicable seulement à la langue chinoise et relative à la puissance extraordinaire de l'écriture idéographique pour stéréotyper en quelque chose le matériel du vocabulaire et pour le mettre à l'abri des variations que subissent les idiomes à écriture alphabétique, et, dans une bien plus grande proportion encore, ceux qui n'ont jamais été soumis à la dépendance d'une écriture quelconque.

Ces considérations, qui parlent en faveur de l'étude des langues de la famille dite « monosyllabique », perdent, il faut l'avouer, une partie de leur importance, dès l'instant où l'on réfléchit aux immenses périodes traversées par le genre humain sur le globe. Elles n'en doivent pas moins fixer l'attention du philologue, comme étant les seules jusqu'à présent qui puissent fournir à l'examen des faits positifs à enregistrer et à discuter.

En dehors de l'investigation des idiomes archaïques, tel que le chinois, il ne reste plus d'autre voie à la science pour arriver à des notions sur l'origine des langues, que d'aborder l'étude du langage et des sons qui en sont les éléments à l'aide des ressources de la physiologie et de l'anatomie comparée. Nous essaierons, à ce point de vue, de consigner dans un autre Mémoire le résultat de nos recherches sur la formation des sons, chez l'homme et chez les animaux.

Nancy, imprimerie de Sordoillet et Fils, faubourg Stanislas, 3.

DE

L'ORIGINE DU LANGAGE

PAR

LÉON DE ROSNY

Professeur à l'Ecole Impériale des langues orientales
Secrétaire de la Société d'Ethnographie.

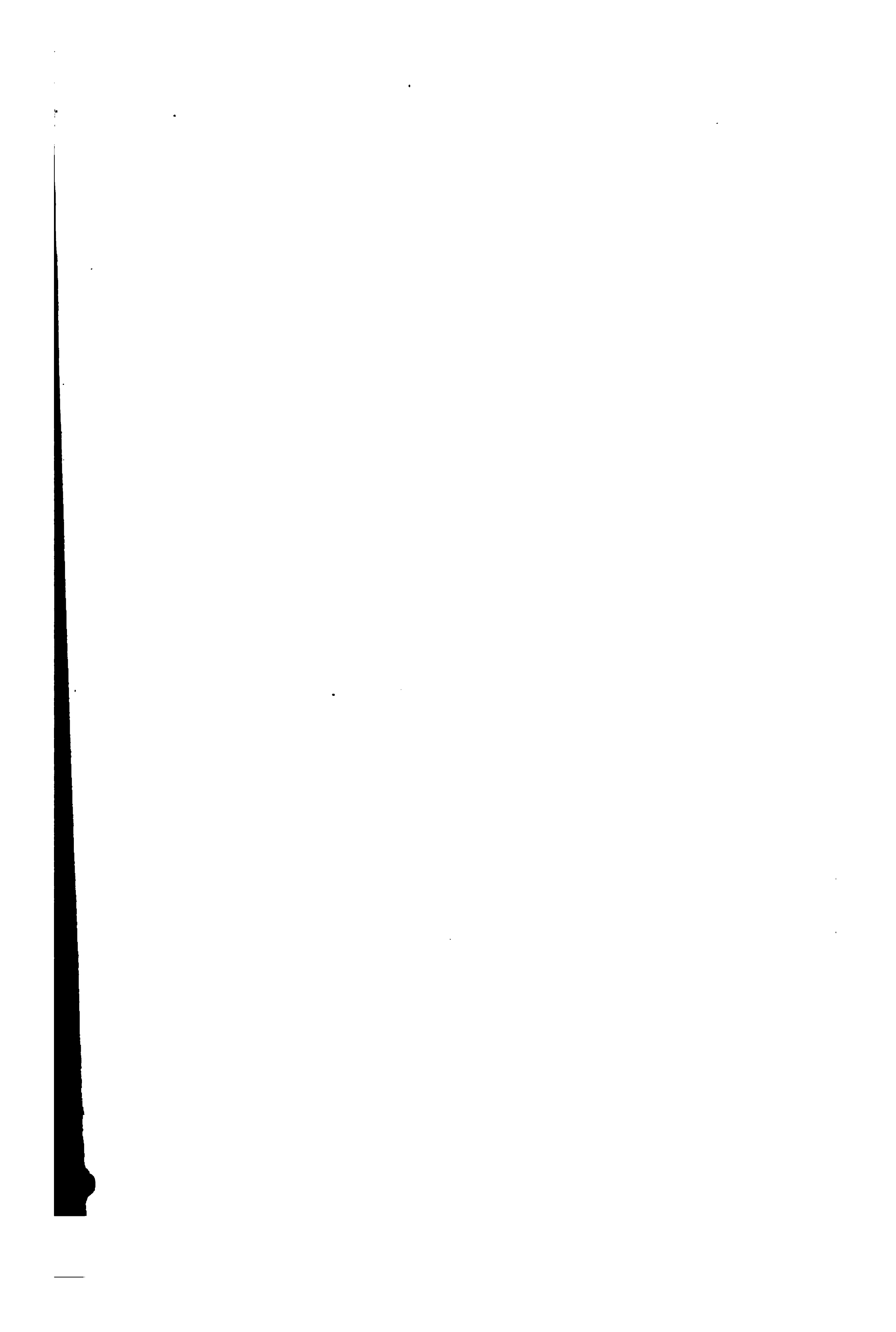


PARIS
MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
15, Quai Voltaire, 15

MDCCCLXIX

EN VENTE CHEZ LES MÊMES LIBRAIRES.

Nancy, imprimerie de SORDOILLET et fils, rue du faub. Stanislas, 3.



EN VENTE CHEZ LES MÊMES LIBRAIRES.

Rosny (Léon de). — Notice sur l'écriture chinoise et les principales phases de son histoire, comprenant une suite de spécimens de caractères chinois de diverses époques, de fragments de textes et d'inscriptions, de tables, etc. 2e ÉDITION. *Paris*, 1854; in-8° (les derniers exemplaires). 3 fr. 50

— Résumé des principales connaissances pour l'étude de la langue japonaise. *Paris*, 1854; in-8°. 1 fr. 50

— Quelques observations sur la langue siamoise et sur son écriture. *Paris*, Imprimerie impériale, 1855; in-8° (épuisé). 2 fr.

— Notice sur la langue annamique. *Paris*, 1855; in-8°, planche, (épuisé). 2 fr.

— Aperçu général des langues sémitiques et de leur histoire. *Paris*, 1856; in-8° (rare). 3 fr.

— Remarques sur quelques dictionnaires japonais et sur la nature des observations qu'ils renferment. *Paris*, Impr. impér., 1858; in-8° (rare). 2 fr.

— Des affinités du japonais avec certaines langues du continent asiatique. *Paris*, 1861; in-8°. 1 fr.

— Vocabulaire chinois-coréen-aïno, expliqué en français et précédé d'une Introduction sur les écritures de la Chine, de la Corée et de Yéso. *Paris*, 1861; in-8°, pl. lith. 2 fr.

— Lettre à M. Oppert sur quelques particularités des inscriptions cunéiformes anariennes. *Paris*, 1864; in-8°. 50 cent.

— Aperçu de la langue coréenne. *Paris*, Impr. impériale, 1864; in-8°. 5 fr.

— Les écritures figuratives et hiéroglyphes des différents peuples anciens et modernes. *Paris*, 1860; in-4° avec 11 planches imprimées en noir et en couleur. 15 fr.

— Grammaire japonaise, accompagnée d'une notice sur les différentes écritures japonaises, d'exercices de lecture et d'un aperçu du style sinico-japonais. 2e ÉDITION. Paris, 1865; in-4°, avec 8 pl. lith. 6 fr. 50

Eichhoff (F. G.). — Grammaire générale indo-européenne, ou comparaison des langues grecque, latine, française, gothique, allemande, anglaise et russe, entre elles et avec le sanscrit. *Paris*, 1867; in-8°. 6 fr. 50

Schwab (Moïse). — Mémoire sur l'ethnographie de la Tunisie (Couronné par la Société d'Ethnographie). *Paris*, 1869; in-8°. 3 fr. 50

Revue orientale, journal des intérêts des orientalistes, publié mensuellement. Abonnement d'un an : Paris, 3 fr. — Départements, 3 fr. 50. — Etranger, 4 fr.

Nancy, imprimerie de SORDOILLET et fils, rue du faub. Stanislas, 3.

